

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 510 /A.I.

Astrida, le 7 mars 1951.-

Objet:

ex.askari SIMON ANDRE.-



Monsieur le Gouverneur,

Suite à votre lettre n°1085/358/A.O. en date du 26-2-1951, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la copie de la lettre P.28 n°166 de Monsieur le Consul Général de Belgique à Nairobi n'était pas jointe.

Je vous demande de bien vouloir me la faire parvenir.

L'Administrateur de Territoire,ff.,
J.KIRSCH,

Monsieur le Gouverneur
du Ruanda-Urundi

à USUMBURA.-